



# Le Lien

Numéro 38 – Le 23 février 2019

## Illuminations de Noël 2017

Le Comité des Fêtes d'Allonville remercie et félicite tous les participants au concours des maisons illuminées.

Une mention spéciale à la rue du Moulin avec de très belles réalisations à l'entrée de notre village. **BRAVO !**

Lors de notre passage le 27 décembre les guirlandes de certaines maisons n'étaient pas allumées, c'est dommage, elles n'ont pas pu participer au classement.

Les gagnants 2018/2019 sont

- Mr et Mme **MORIAME** 17 rue du Moulin
- Mr et Mme **BELLARD** voie de Magnus
- Mr et Mme **DESPREAUX** 6 rue de l'Angliette
- Mr et Mme **FOSSE** voie Magnus
- Mr et Mme **FOSSIER** 10 rue du Moulin
- Mr et Mme **MAUMENE** chemin du Coquingard

## Hauts de France propre 2019

L'opération de nettoyage de la nature « Hauts de France Propres » se déroulera le **samedi 23 mars 2019**.

Rendez vous à **9h30** à la mairie pour constituer les groupes et se répartir le territoire à nettoyer.

Venez nombreux !



L'information ALLONVILLOISE  
Commune de la Somme



# Le Lien

Numéro 38 – Le 23 février 2019

## Illuminations de Noël 2017

Le Comité des Fêtes d'Allonville remercie et félicite tous les participants au concours des maisons illuminées.

Une mention spéciale à la rue du Moulin avec de très belles réalisations à l'entrée de notre village. **BRAVO !**

Lors de notre passage le 27 décembre les guirlandes de certaines maisons n'étaient pas allumées, c'est dommage, elles n'ont pas pu participer au classement.

Les gagnants 2018/2019 sont

- Mr et Mme **MORIAME** 17 rue du Moulin
- Mr et Mme **BELLARD** voie de Magnus
- Mr et Mme **DESPREAUX** 6 rue de l'Angliette
- Mr et Mme **FOSSE** voie Magnus
- Mr et Mme **FOSSIER** 10 rue du Moulin
- Mr et Mme **MAUMENE** chemin du Coquingard

## Hauts de France propre 2019

L'opération de nettoyage de la nature « Hauts de France Propres » se déroulera le **samedi 23 mars 2019**.

Rendez vous à **9h30** à la mairie pour constituer les groupes et se répartir le territoire à nettoyer.

Venez nombreux !



L'information ALLONVILLOISE  
Commune de la Somme

## Club des aînés

Le Club des Aînés organise un "Concours de Manille" le Samedi 2 Mars 2019 à la salle polyvalente à partir de 13h00.  
Pour tous renseignements : 03 22 66 01 19

## Comité des fêtes : rappel

Le Comité des Fêtes d'Allonville organise un **REPAS DANSANT** Le dimanche 17 mars 2019 salle multifonction à partir de 12 h 30 Porcelet grillé à la broche accompagné de pommes de terre et légumes. Fromages, dessert, café.  
24 € par personne ; 12 € pour les enfants  
Réservation avant le 10 mars auprès de Mr Garet au  
03 22 80 70 57 / 07 80 01 42 88

## Erratum « Trait d'Union 2019 »

Une erreur s'est glissée dans le Trait d'Union 2019 : en P7 ; les informations indiquées sont celles des années précédentes. Le ramassage est comme suit  
=> Les bacs jaunes, les mercredis en semaine **impaire**  
=> Les bacs verts, les vendredis de chaque semaine



## Stationnement : rappel

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les espaces verts.  
Un courrier personnel sera adressé dans un premier temps sur constatation avant de prévenir les autorités compétentes si besoin.



## Club des aînés

Le Club des Aînés organise un "Concours de Manille" le Samedi 2 Mars 2019 à la salle polyvalente à partir de 13h00.  
Pour tous renseignements : 03 22 66 01 19

## Comité des fêtes : rappel

Le Comité des Fêtes d'Allonville organise un **REPAS DANSANT** Le dimanche 17 mars 2019 salle multifonction à partir de 12 h 30 Porcelet grillé à la broche accompagné de pommes de terre et légumes. Fromages, dessert, café.  
24 € par personne ; 12 € pour les enfants  
Réservation avant le 10 mars auprès de Mr Garet au  
03 22 80 70 57 / 07 80 01 42 88

## Erratum « Trait d'Union 2019 »

Une erreur s'est glissée dans le Trait d'Union 2019 : en P7 ; les informations indiquées sont celles des années précédentes. Le ramassage est comme suit  
=> Les bacs jaunes, les mercredis en semaine **impaire**  
=> Les bacs verts, les vendredis de chaque semaine



## Stationnement : rappel

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les espaces verts.  
Un courrier personnel sera adressé dans un premier temps sur constatation avant de prévenir les autorités compétentes si besoin.

